

Le **+** syndical

Compte rendu de la DSC du 18 nov 2020

Veillez trouver ci-après la synthèse des échanges eu lors de la dernière réunion des Délégués Syndicaux Centraux.

Ordre du jour :

- Situation sanitaire
- Mesures mises en place
- AP pour les élus
- Organisation du travail en 2021

Situation sanitaire :

Globalement, la situation s'améliore. Néanmoins, c'est encore fragile, probablement le fait de l'AP et des semaines de « fermeture ». Nous devons rester prudent.

Il est à déplorer un DC à Burnley.

Présentation de la note sur la définition de « personne vulnérable ». Cette note reprend les recommandations dernier décret. S'il y a une chose à retenir, nous devons nous déclarer au médecin du travail si nous avons un certificat d'isolement de notre généraliste.

Fait marquant : une procédure disciplinaire est en cours à l'encours d'un salarié du Havre qui refuse de porter le masque. Il aurait fait l'objet de multiple relance. L'entreprise et les salariés ont des obligations !

Présence sur site :

- Saclay : 10 personnes
- LH : moins de 300 personnes
- Toulouse : 150 personnes
- Florange : 130
- PA : 3

Le télétravail est la règle de base. Si nous avons des informations concernant l'obligation de venir au moins un jour semaine, merci de remonter l'information.

Nous avons demandé la possibilité de sortir notre siège de l'entreprise afin de l'utiliser chez nous. Ce n'est pas prévu pour le moment.

Certaines entreprises donnent des chèques pour l'achat de mobilier. Ce n'est pas prévu.

Points de l'ordre du jour :

- ✓ APLD pour les élus ; la présentation a été complété, nous devons la recevoir rapidement.
- ✓ Déclinaison de l'accord groupe APLD.
 - Adaptation du 13^{ème} mois à l'AP
 - ⇒ Le 13^{ème} mois 2019 correspond à 8 M€
 - ⇒ Suite à nos divers échanges, il est convenu que le 13^{ème} mois 2020 nous sera versé à 100%.

VOTRE CONTACT

**POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT**



- Par contre, le 13^{ème} mois 2021 sera remis en cause. CGT refuse que l'on y touche pour le moment. Pour la CFDT, c'est prématuré. Pour nous, il faudrait que l'éventuelle « diminution » permette de sauvegarder des emplois et que nous ne comprendrions pas que l'EBIT augmente dans la période où nous perdrons du 13^{ème} mois. Il faudrait que la révision éventuelle du 13^{ème} mois en tienne compte. Nous avons tous convenu que nous avons besoin de voir le bilan SAFRAN 2020 (les résultats peuvent être meilleur que les prévision) le « PMT » SNA 2021 avant de prendre position. Pourquoi toucher au 13^{ème} mois si les résultats Safran sont bon ?
- Ce sujet est reporté au 1^{er} semestre 2021.

- ✓ Organisation du travail 2021.
 - Il n'est pas prévu de fermeture de 1 semaine par mois comme en 2020. Ces fermetures désorganisent trop la société.
 - Une semaine de fermeture en mai est à l'étude. Nous devrions avoir la confirmation de cette fermeture lors de la prochaine DSC du 3 dec.
 - Il est prévu 3 semaines de fermeture estivale. Une proposition de dates nous sera faite le 3 dec.
 - Les ponts nous seront proposés également le 3 dec.

- ✓ Prochaine réunion le 3 dec.

Cordialement

Vos DSC :

Jean-francois.renault@safrangroup.com
ouamar.ait-ali-braham@safrangroup.com
benjamin.weiss@safrangroup.com
gerard.clere@safrangroup.com
nicolas.lesieur@safrangroup.com

***Pour votre [avenir](#) dans le groupe SAFRAN et la défense de vos intérêts
en toute indépendance, adhérez à la [CFE-CGC](#) !***